

CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS-DE-CALAIS

Assemblée générale

Euralens

Vendredi 4 décembre 2009

Compte rendu de la réunion

Membres présents :

M. PERCHERON, Président du Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, Président d'Euralens
Mme PETONNET, Sous-préfet de Lens
M. DELCOURT, Maire de Lens, Président du Centre Hospitalier de Lens
Mme AUBRY, Présidente Aire de Coopération Métropolitaine représentée par **M. G. PARGNEAUX**
M. BAUDE, Maire de Méricourt
M. BAVAY, Vice-Président Communauté Lens-Liévin, Président de Culture Commune
M. CARON, Président de la Mission bassin minier Unesco, Maire de Loos-en Gohelle
Mme CLIN, Conseillère Générale
M. CORBISEZ, Président de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin
M. DEFRANCQ, Maire de Dourges
M. DEPREZ, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie représenté par
M. MAGNAVAL, Président Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens
M. DESJARDINS, Directeur régional Caisse des Dépôts et Consignations
M. GOOLEN, Président de la Direction Régionale de la SNCF
M. JAKUBOSZCZAK, Maire de Bénifontaine
M. KEMEL, Maire de Carvin
M. KRUSCKA, Maire de Loison sous Lens
M. KUCHEIDA, Président Association communes minières, représenté par **M. BOUCHEZ**
Président EPINORPA représenté par **M. WACHEUX**
M. LECAMUS, Vice-Président Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Maire de Montingy en Gohelle représenté par **M. YARD**
M. LEMAIRE, Maire de Bully les mines
M. MAGNAVAL, Président Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens
M. MORZEWSKI, Président de l'Université de l'Artois représenté par **Mr COUTAL**
M. PERRAULT, Membre du CESR
M. ROBERT, 1^{er} adjoint au maire de Lens
M. ROBITAIL, Maire d'Avion représenté par **M. CHERE**
M. ROLOS, Président de la Mission bassin minier
Mme SPLINGARD, Présidente du Comité régional du tourisme
M. VANCAILLE, Président de la Communauté de Lens Liévin
Mme WATINE, Présidente de l'Office de tourisme et du Patrimoine Lens-Liévin
M. WERY, Président, Syndicat Mixte des Transports en commun Lens-Liévin-Hénin-Carvin
Mme WONTERGHEM, Conseillère Régionale
M. LETURQUE, Conseiller Régional représenté par **Mme PORTIGLIA**
M. CHAMPIRE, Maire de Grenay
M. BOUCHEZ, Maire de Fouquières-lez-Lens
M. COLTELLONI, Directeur Régional CMH Lille
M. KUCHINSKI, Maire d'HULLUCH, représenté par **M. FLAMENT**
M. MAILLARD, Maire de Meurchin
M. SAINT-ANDRE, Maire de Béthune représenté par **M PREUD'HOMME**

M. SCOUARNEC, Directeur, SNCF
M. ALPERN, Conseiller Régional
M. BERGER, Directeur Adjoint, Comité Régional du Tourisme
Mme BOURDON, Conseillère Régionale
Mme BOGAERT, Directrice Générale des Services Mairie de Lens
M. DARRAS, Directeur de Cabinet, Conseil Régional
M. PETTE, Directeur de Projet Louvre-Lens, Conseil Régional
M. DORE, Racing Club de Lens
M. GUILLEMINOT, Directeur Général Adjoint Conseil Régional

M. HERY, Agence Cassiopée
M. KUZNIAK, Directeur Général des Services, Communauté de Lens-Liévin
Mme LAMY, Chargée de mission Grands Projets, Louvre
M. LEGRAND, Directeur Projet Louvre-Lens, Musée du Louvre
M. LOWYS, responsable TIC, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens
M. MASSET, Directeur Général Adjoint, Grands Projets Régionaux, Conseil Régional
Mme PERCHERON, Chargée de mission au Cabinet du Président, Conseil Régional
M. PERSONNE, Directeur des Grands Equipements, Conseil Régional
M. SUBILEAU, Directeur Général, SAEM Euralille
M. THERET, Chargé de mission au Cabinet du Président, Conseil Régional

Excusé(e)s :

M. ALEXANDRE, Maire de Souchez, Vice-Président
M. DUQUESNOY, Maire d'Harnes
M. VANDIERENDONCK, Vice-Président, Conseil Régional

Ordre du jour

Mot d'accueil par Guy DELCOURT, Maire de Lens.....	5
Introduction et animation de la réunion par Daniel PERCHERON, Président.....	5
Information sur le Groupement de Commandes par Carole BOGAERT, Directrice Générale des Services de la Ville de Lens	5
Mise en place du Groupe de Travail Développement économique – rapport de Isabelle PETONNET, sous-préfet de Lens.....	19
Bilan du déplacement d'étude à LIVERPOOL - Présentation de l'étude réalisée sur la filière Hôtellerie et restauration en Artois Douaisis - Information sur le Salon des Métiers d'Art. – rapport d'Edouard MAGNAVAL, Président de la CCI de Lens	22
Point d'information sur la vie de l'association Euralens par Bernard MASSET	28

La séance est ouverte à 15 heures 38, sous la présidence de M. PERCHERON.

Mot d'accueil par Guy DELCOURT, Maire de Lens

M. DELCOURT.- Mesdames, Messieurs, les conditions phoniques ne sont pas excellentes, je le reconnais volontiers. Il va falloir, en conséquence, faire un petit effort.

Dans ce préau Paul BERT, comment ne pas tenir l'Assemblée générale d'Euralens dans ce lieu symbolique et historique, qui est dans la continuité de notre manifestation de ce matin.

Évidemment, en mot de bienvenue, je crois que beaucoup a été dit tout au long de cette matinée et nous allons rentrer, Monsieur le Président, cher Daniel PERCHERON, dans l'efficiace des projets, puisque nous sommes au cœur des engagements que nous avons pris ce matin, nous sommes au cœur du Groupement de Commandes.

Monsieur Daniel PERCHERON, cher Président, je vous rends la parole.

Introduction et animation de la réunion par Daniel PERCHERON, Président

M. le Président.- Merci, Monsieur le Maire, vous entendez bien ? Moyen. Il faudra donc parler court.

Qui va donner l'information sur le Groupement de Commandes ? C'est Mme BOGAERT au nom de la ville, avec M. SUBILEAU. Nous allons voir s'ils s'en sortent compte tenu de l'acoustique.

Information sur le Groupement de Commandes par Carole BOGAERT, Directrice Générale des Services de la Ville de Lens

Mme BOGAERT.- Suite aux dernières informations qui avaient été communiquées, les quatre collectivités membres du Groupement de Commandes (Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle et la communauté d'agglomération) ont délibéré pour signer la convention constitutive de ce dernier, qui entraîne la suite des événements et un certain nombre d'études dont deux principales parmi lesquelles figure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage qui s'engage, aujourd'hui, par un avis de publicité au titre du respect du Code des marchés publics, à effectuer la première mission qui recouvre celle d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle va consister, comme il a déjà été évoqué, en la conduite du projet d'ensemble avec une permanence sur place demandée de l'équipe dédiée au pilotage des études urbaines, de maîtrise d'œuvre, des espaces publics, de la mise en lumière des terrils du 11/19 et de l'accompagnement global à la démarche d'Euralens.

Ce marché aura une durée minimale, tranche ferme, de 3 ans et sera reconductible pour une année. Le calendrier a été mis au point avec l'équipe de Jean-Louis SUBILEAU et Guillaume HEBERT. Le lancement de la publicité se fait aujourd'hui pour une date limite de remise des offres le 12 janvier prochain, dans l'espoir de pouvoir notifier le marché mi-février. C'est la première étape constitutive et le socle du Groupement de Commandes. Je solliciterai Jean-Louis SUBILEAU pour aborder le lancement de la maîtrise d'œuvre et paysagère, qui est constituée dans une procédure un peu particulière car novatrice, qui engage à la fois les réflexions et la désignation d'une maîtrise d'œuvre sur les espaces les plus immédiats à aménager pour que nous soyons prêts à l'ouverture du Louvre en 2012, avec plusieurs missions.

Je vous propose de passer la parole à Jean-Louis pour exposer dans le détail la procédure et les marchés subséquents qui en découleront.

M. SUBILEAU.- Merci, Carole. Je crois que l'acoustique est mauvaise. J'espère que vous entendez. Nous avons d'ailleurs du mal à faire les projections, mais vous avez les documents sur table.

Depuis la dernière Assemblée générale d'Euralens, les choses ont été faites de manière très régulière et rapide, avec les délibérations des trois communes qui ont été prises (Loos-en-Gohelle, Lens, Liévin), de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin et de la Commission permanente de la Région qui apporte sa subvention à l'ensemble du dispositif. Tout ceci a été très bien mené, rondement, et manifeste cette coopération nécessaire à la poursuite du projet Euralens. Je pense que l'appel de candidature sera lancé la semaine prochaine.

Mme BOGAERT.- Le 11 décembre.

M. SUBILEAU.- Le 11 décembre, me dit Carole, qui est responsable du Groupement de Commandes, puisque c'est le maire de Lens lui-même qui en est responsable.

L'appel de candidatures sera lancé pour avoir une maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère.

L'idée est de fédérer les projets - notamment ceux des trois communes qui constituent le centre de cette « grande ville naissante » comme aime à le dire Daniel PERCHERON -, leur donner une cohérence et étudier les aménagements nécessaires à l'accessibilité au Louvre. Nous avons posé la première pierre ce matin. En y allant et en nous garant sur le parking Dumortier, nous avons vu, que, naturellement, tous ces espaces doivent être aménagés pour l'arrivée et l'ouverture du Louvre.

La maîtrise d'œuvre, urbaine et paysagère, sera sélectionnée au terme d'un processus assez original - mais autorisé par les marchés publics - que nous lançons et qui est un accord-cadre.

Elle aura trois missions principales. La première est de définir l'image globale du projet. Il est très important de donner une figure à ce projet qui est très lié au Louvre et à l'histoire du Bassin minier - nous avons déjà eu l'occasion d'en débattre ici - en partant du patrimoine paysager, historique (avec les chevalements, les cavaliers, les cités minières, les terrils), des grands équipements culturels (dont le Louvre) et sportifs, du projet de tramway, et de fédérer tout ceci dans un projet à long terme.

La deuxième mission, qui sera demandée à cette équipe à l'issue de la procédure, est d'assurer auprès de la communauté d'agglomération, des maires et de l'association Euralens, la coordination des opérations - dont certaines sont déjà engagées

sur le périmètre -, de produire des schémas d'aménagement, de renforcer la cohérence entre les opérations, de mettre en place le suivi des ÉcoCités du Louvre, et de réfléchir à la transformation et à la prospective à long terme de sites importants. Il peut s'agir des sites aux abords des gares, des sites des Camus* dans leur transformation à long terme, etc. Tous les sites mutables, 10 à 20 ans, doivent pouvoir être mobilisés dans un projet d'ensemble qui sera défini et proposé par cette maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère.

La troisième mission que j'évoquais tout à l'heure consiste dans la maîtrise d'œuvre des premiers espaces publics à réaliser pour l'ouverture du musée, notamment des transformations des espaces publics et de signalétiques. En effet, la dernière fois, nous avons évoqué toute une série d'ouvrages et de parcours qui ont été identifiés, comme ceux, par exemple, qui permettent, depuis la rue de Béthune ou la D58, d'accéder au Louvre. Ce peut être aussi les parcours de liaison entre les grands éléments du site, en particulier entre le 11/19 qui est un élément fort, et le Louvre lui-même ainsi que son parc. Enfin, il peut s'agir de tous les accès plus proches, depuis la gare de Lens, depuis les parkings - ceux sur Liévin, dans la ZAC Jean-Jaurès, ou ceux sur le stade Bollaert et à proximité même du Louvre.

Il sera nécessaire de réfléchir à tout ceci avec une vue d'ensemble, faire un projet et le mettre en œuvre. Il faudra, en liaison avec l'équipe de maîtrise d'œuvre du Louvre, notamment Catherine MOSBACH pour le parc, avec la Région et avec la Ville de Lens pour l'essentiel - un petit peu Liévin -, aménager dans le détail les liaisons, avec la conception d'espaces publics de qualité. Comment les bus arrivent sur le site ? Comment va-t-on, lorsqu'on a déposé sa voiture, du parking au Louvre ?

Tous ces éléments feront la réussite de ce projet du Louvre. Toutefois, comme tout le monde l'a souligné ce matin, ce dernier est un très beau projet, mais qui est très sensible et très fin, qui se trouve dans un espace paysager et qui ne se verra pas de loin. Donc, toute cette approche sur les espaces publics (les rues, les vieilles places, les jardins, les cavaliers) devra être réalisée d'une manière fine et avec beaucoup de goût. C'est l'objet de ce Groupement de Commandes.

Les compétences demandées aux équipes seront des compétences d'architectes, d'urbanistes ou de paysagistes. Dans ce qui est proposé, le mandataire du groupement peut être soit un paysagiste, soit un architecte-urbaniste : le libre choix est laissé. Rien n'est imposé, car la dimension paysagère d'aménagement des espaces publics est importante. Il faudra naturellement un bureau d'études techniques (BET) spécialisé en infrastructures, voiries et réseaux, car il faudra faire les plans d'aménagement des espaces publics permettant d'accéder au Louvre. Un BET développement durable sera demandé, car il est très important notamment dans la prospective des ÉcoCités du Louvre. Un BET déplacements sera également requis qui permettra d'aider à bien regarder le fonctionnement d'ensemble de cette arrivée au Louvre. Voilà la constitution de l'équipe.

C'est un appel de candidatures ouvert et européen qui va être lancé. Je pense que nous pouvons avoir de très bonnes équipes de renommée nationale et internationale, c'est notre espoir. En effet, la maîtrise d'œuvre de ce projet du Louvre est une maîtrise d'œuvre de renommée internationale - la manifestation d'aujourd'hui l'a montré et son écho fera de même -, et ce projet a une grande originalité et une grande portée, culturelle et urbaine.

Ces équipes de maîtrise d'œuvre seront ensuite sélectionnées, beaucoup en fonction de leurs capacités. Elles ne vont pas produire un projet dans les premiers temps

de cette procédure. Nous leur donnerons des éléments du cahier des charges qui résulte de toutes les études que nous avons menées en commun depuis un an et que les villes ont fait bien avant. Nous leur demanderons une note méthodologique : comment elles s'organisent, comment elles voient le site. Nous pourrions discuter avec elles pendant la procédure. Elles viendront visiter le site. Nous aurons une réunion de négociation. Enfin, il y aura un jury, puisqu'il a été établi dans les personnalités représentant les collectivités aux termes des délibérations qu'elles ont prises. Nous y ajouterons des membres qualifiés (architectes, urbanistes, artistes), qui seront en partie ceux du cercle de qualité - que nous espérons, Monsieur le Président, pouvoir réunir bientôt - et qui est un des éléments forts d'Euralens.

Les équipes produiront ces éléments avec, naturellement, une note financière et seront jugées à partir de critères reposant essentiellement sur leurs capacités techniques, leur compréhension du site et du sujet posé, et, en partie, sur leurs capacités économiques et financières.

Comme il y a plusieurs missions, le marché se découpera en tranches fermes :

- Définition de l'image globale du projet urbain et de sa cohérence d'ensemble.

- Coordination des opérations engagées dans le périmètre d'Euralens pour assurer la cohérence de l'ensemble du projet.

- La maîtrise d'œuvre au sens de loi MOP, des espaces publics permettant l'accès au musée du Louvre.

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation éventuelle d'autres espaces structurants. Si, au fil de l'étude, on s'aperçoit que d'autres espaces méritent d'être traités, que les collectivités et maîtres d'ouvrage en sont d'accord (villes, communes, communes de la CALL), d'autres marchés pourront être passés à cette même maîtrise d'œuvre sur la base des éléments précis de prix qui auront été donnés dans l'accord-cadre.

- Participation au jury et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la traduction réglementaire s'il faut modifier des éléments du Plan local d'Urbanisme.

C'est donc un dispositif très complet, qui est celui qui a été récemment pris par beaucoup de grandes opérations d'intérêt national. Par exemple : le cluster Paris Saclay, qui est un des grands éléments du Grand Paris, a donné lieu, récemment, à une procédure d'accord-cadre. Là aussi, il faut à la fois avoir une grande idée de l'organisation du paysage, des déplacements à grande échelle, de la stratégie de développement territorial et des éléments précis de développement urbain proche d'opérations urbaines et d'aménagement de l'espace public. De très grandes équipes se sont prononcées à Saclay. Le processus est allé jusqu'au bout. C'est un paysagiste qui l'a emporté, Michel DESVIGNE, avec des architectes hollandais et belges, Floris ALKEMADE et Xaveer DE GEYTER. Voilà le dispositif.

Concernant le calendrier, je vous laisse la parole, Carole, puisque c'est vous qui en êtes maître.

Mme BOGAERT.- L'objectif, avec l'ensemble des services des collectivités qui sont associés au Groupement de commandes et qui sont réunis autour d'un groupe technique mis en place depuis maintenant un mois et demi - nous pouvons d'ailleurs les remercier de leur collaboration et de leur réactivité, puisqu'ils participent à l'élaboration de tous ces documents et de toutes ces procédures - est de pouvoir engager l'appel à

candidature le 11 décembre prochain, lancement de la publicité, pour une date limite de dépôt des candidatures sur l'ensemble du processus qui vient d'être exposé par Jean-Louis SUBILEAU aux alentours du 20 janvier 2010. Un jury sera amené à se positionner un mois après, fin février, autour du choix de quatre candidats qui auront remis une offre. Tout un processus sur le site de visites et d'auditions aura lieu pour une remise des offres finales fin avril. Le jury choisira l'équipe à retenir pour des délibérations des assemblées constitutives de chaque collectivité pour fin mai 2010 ou juin au plus tard, en tout cas en fonction des calendriers décisionnels des différents conseils municipaux et conseils communautaires. Cela signifie qu'effectivement, nous pouvons espérer la mise en œuvre du travail de cette équipe à partir de fin mai 2010 pour le démarrage des études urbaines d'ensemble visant à produire le plan directeur et l'ensemble des prestations qui ont été décrites par Jean-Louis SUBILEAU. Voilà pour la présentation globale.

M. le Président.- Nous venons d'aborder le point le plus sensible, celui qui permet le mouvement global, et qui était le point qui fait consensus de la centralité de la centralité, périmètre d'urgence, et de la centralité de Lens, donc, le Louvre-Lens.

Nous pouvons enchaîner et discuter de ce point sensible, la centralité, si nous sommes bien conscients, après le colloque d'Avignon, de ce que devient Euralens. À Avignon, le colloque a été décisif à mes yeux. Il a, bien entendu, traité le levier culturel dans le cadre du développement économique, et il a abordé le niveau des métropoles, des villes, des conurbations qui peuvent utiliser le levier culturel pour accéder au développement territorial et au développement économique.

Il cite d'ailleurs un niveau de dépenses, au niveau des communes, de moins d'un million d'habitants - de 500 000 habitants, c'est notre cas -, susceptible de déclencher à lui seul le développement économique. Il prend comme exemple Liverpool, mais le niveau est très élevé : 650 € par an et par habitant. En revanche, dès que l'on passe le seuil du million d'habitants, on est à 55 €, 56 € par habitant et par an.

Pour l'agglomération lensoise, si vous me permettez l'expression, pour la « métropolisation » lensoise qui se met en mouvement à l'occasion du Louvre-Lens, nous devons retenir d'abord le nombre de sites d'attraction, de lieux susceptibles de développer le levier culturel. À Liverpool, il y en a plusieurs dont deux, le football et la Tate Gallery. Il est des sites qui en ont plus de 30 : Paris. Le seuil critique s'établirait aux alentours de 8. C'est à ce moment-là qu'on se tourne vers les agglomérations et vers leurs projets.

Je sais bien que l'effet Bilbao, c'est le tramway, les cités du Louvre, la modernité telle que nous l'avons esquissée, et la liaison rapide entre le bassin minier et Lille, mais, dans les agglomérations, désormais, en liaison avec la Région ou de leur propre impulsion, il y a un certain nombre de projets. J'en prends un, c'est ce que j'appelle « Central Parc », c'est-à-dire le Parc des Îles sur la communauté d'agglomération de Hénin-Carvin.

J'en prends un deuxième : Mineurs du monde qui, à 3 km au nord, vise à avoir un lieu de mémoire, de conscience et de ressources qui connecte tous les bassins miniers du monde.

J'en cite encore un autre que nous étudions avec le maire de Fouquières-lès-Lens, sur l'immense terroir de Fouquières-lès-Lens, 150 hectares, un espace dédié aux sports nature.

Bref, les projets sont nombreux.

Si vous y ajoutez le haut lieu de mémoire de Notre-Dame de Lorette que l'État est prêt, sous sa Haute Autorité, détenteur de la mémoire de la Nation, à nous laisser en quelque sorte transcender, sublimer, par une gestion bipartite et par des financements des collectivités locales, nous arrivons à peu près aux chiffres de 6, 7 et 8. L'actualité nous dit par exemple que le stade Bollaert, dans la perspective de 2016, au-delà de cette perspective, vient d'être bénéficiaire d'une subvention d'État de 12 M€.

À ce niveau, nous avons deux ou trois priorités. Il vient de nous être expliqué l'extrême centralité du Louvre, qui est le cœur du succès. Le Louvre-Lens déclenche le succès. S'il n'attire pas, s'il n'est qu'un musée, s'il n'est qu'un musée parmi d'autres, c'est « râpé ». Nous sommes tous d'accord. Deuxièmement, nous avons l'effet Bilbao. Là, il y a Jean-Luc WERY, il y a l'agglomération, le tramway, 400 M€ pour structurer l'agglomération, il y a les cités du Louvre dont le concept est de plus en plus séduisant. Nous apprenons chaque jour, en consultant notamment la Caisse des Dépôts, que le fait, notamment, d'amener la fibre optique dans certaines cités minières expérimentales entraînera une explosion des usages dont certains seront révolutionnaires. Par exemple, nous envisageons de construire des maisons de santé dans les cités minières expérimentales pour continuer l'exemple fondateur de la proximité de la médecine minière. Et avec la fibre optique, la télé médecine s'impose à ce moment-là de manière indiscutable. Si nous voulons avoir l'énergie passive dans les cités minières, avec les nouvelles technologies, la centralisation de la gestion énergétique de chaque maison devient possible. Les expériences faites en Californie sont tout à fait prometteuses.

À côté de cela, nous avons nos autres projets que j'ai esquissés et qui entraînent ce que nous pouvons appeler la propriété prioritaire des agglomérations. Dans quel cadre ? Dans un cadre qui apparaît chaque jour un peu plus nouveau et un peu plus possible. Désormais, les grandes conurbations, qui ne peuvent pas jouer le rôle de grandes capitales, sont à la recherche d'une métropolisation qui s'appuie sur le sens, sur une histoire racontée, une histoire qui a un sens. L'agglomération lensoise peut justement être une des premières métropoles qui, malgré ses handicaps, raconte une histoire qui a du sens et qui rencontre l'intérêt des populations. C'est le sens de Mineurs du monde, c'est le sens du Parc des Îles, c'est le sens de Notre-Dame de Lorette. À partir du Louvre-Lens, c'est le sens que nous pouvons donner.

Voilà comment nous pourrions, petit à petit, organiser nos travaux, étant bien entendu qu'à partir du colloque d'Avignon, si l'on fait un léger retour en arrière et si on prend une visite dans la Ruhr, on s'aperçoit aussi que même si nous sommes une métropole qui a du sens, qui raconte et qui fait partager son sens, à partir du Louvre et de Bollaert par exemple, même si nous copions à notre manière l'effet Bilbao, Guggenheim, nous ne pouvons pas faire abstraction du développement économique proprement dit. C'est là que nous avons besoin comme dans la Ruhr de fixer le cap en développement économique, de dire pour les 10 années qui viennent, si nous voulons créer 3 000, 4 000 emplois à partir de créneaux économiques, de développements économiques, de recherches appliquées qui sont susceptibles de fixer et d'entraîner l'intérêt de tous les acteurs économiques de la région, privés et publics. On voit donc mieux s'organiser le concept d'Euralens. On ne peut exclure que si demain il y a appel à candidature de métropolisation au niveau actuel de 450 000 habitants, nous serons en mesure, malgré l'absence apparente de ville centre - la ville centre Lens-Liévin fait tout de même 70 000 habitants -, de répondre intelligemment et positivement. Voilà comment nous pouvons organiser nos débats.

Je souhaite que les résultats du colloque d'Avignon nous parviennent, car on s'apercevra que nous sommes, de manière un peu pragmatique, en bricolant au fil du temps depuis un an ou deux, dans le droit fil de ce qui s'est dit, écrit et, d'une certaine manière, expérimenté à ce colloque sur le levier culturel au profit du développement territorial et économique.

Extrême centralité, puis, nous avons un effet Bilbao à partir duquel, si nous sommes sur ce que l'on peut appeler « les critères d'Avignon » du développement territorial économique, les agglomérations prennent toutes leurs responsabilités, parce qu'elles portent des projets tout à fait complémentaires et tout à fait adaptés au sens.

J'ajoute que si nous avons la chance - et de plus en plus, on peut dire que nous la frôlons -, d'être classés au patrimoine mondial, alors le sens de l'agglomération est à la puissance 5 ou à la puissance 10. Si le classement vient, le sens s'impose. Tout est cohérent, depuis le classement à l'Unesco jusqu'à l'implantation du Louvre-Lens, jusqu'à l'effet Guggenheim à Bilbao, traité à notre manière et selon nos moyens, et jusqu'au dynamisme propre des deux agglomérations de l'arrondissement de Lens. Et puisque l'État nous accompagne dans la volonté d'approcher le développement économique de manière précise, alors, je pense que nous avons la panoplie pour, non pas répondre à une demande de métropolisation, mais pour être au fond, dans la logique éventuelle d'une mini métropolisation qui sera, au cœur de l'ère urbaine centrale, l'équilibre souhaité par la métropole lilloise et l'équilibre qui est cher à la métropole lilloise.

Je me suis permis d'essayer de raconter cette histoire, car on sent que, petit à petit, il se passe beaucoup de choses en ce moment, que partout en Europe, les uns et les autres sont à la recherche, à travers le levier culturel notamment, de perspectives précises, et que les vérifications qui sont faites apportent des réponses plus précises qu'on ne pouvait le penser.

La première pierre de ce matin, c'est tout de même un début tout à fait convaincant.

Sur ce point, extrême centralité, y a-t-il des remarques ? Concernant les agglomérations ? Elles sont directement au cœur de ce que j'appellerais le relais, avec leurs projets qui sont considérables.

M.VANCAILLE.- Raconter une histoire qui a du sens, c'est vrai que la communauté d'agglomération de Lens-Liévin était là-dessus depuis quelque temps. Comment l'écrire ? Comment bien l'écrire ? Cela a été difficile. On a parlé du Centre Européen de la Paix, on voulait s'appuyer sur Lorette, sur Vimy aussi, qui est dans notre communauté d'agglomération et qui était plus revendiqué par les voisins. Donc, trouver la bonne échelle et le moyen de mettre tout cela en œuvre n'est pas toujours évident.

Ce qui nous est proposé est vraiment très cohérent lorsque nous le prenons à l'échelle. J'étendrai même pour aller sur Béthune-Bruay, sur Hénin-Carvin, pour jouer ces trois agglomérations, que ce soit d'ailleurs, dans le dernier point que vous venez de développer, le développement économique, car on est bien conscient qu'il ne va pas se jouer que sur notre territoire. Je viens de lire la note qui nous est proposée dans le cadre d'Euralens, la proposition de l'État et du Conseil régional, je n'ai pas eu l'occasion d'en parler avec mes collègues de la communauté d'agglomération, mais je crois que c'est le moyen de faire avancer la chose au niveau du développement économique, parce que mettre tout le monde autour de la table autour de la communauté d'agglomération n'est

pas évident. Lorsque l'État prend le relais, cela a une autre signification. Si c'est l'État et le Conseil régional, cela veut aussi dire quelque chose.

Je sais bien aussi, Monsieur le Président - je voulais l'aborder tout de suite -, que nous allons nous retrouver, en tant que communauté d'agglomération, confrontés à une petite difficulté : le Conseil régional, pendant 3 ou 4 mois, va avoir une vie un peu difficile. On le sent bien ! Les relais vont-ils être les mêmes ? Allons-nous pouvoir trouver le même mode d'action et la même efficacité ? C'est ce qu'il nous faut aussi trouver en réponse tout de suite pour ne pas nous retrouver, nous, le bec dans l'eau de l'autre côté.

Quant au développement économique pour les 10 années à venir, c'est très ambitieux. Nous essayons de gérer cela et nous sommes, année après année, modestement, quelque fois même de 6 mois en 6 mois... Vous savez, la vie économique a aussi ceci de passionnant, c'est que la crise arrive et que tout s'arrête. On vient de le vivre véritablement ces temps-ci. Cela redémarre-t-il ? Je me tourne vers la Chambre de commerce pour avoir la réponse, car je ne l'ai pas.

M. le Président.- Bien sûr. Sur le développement économique, nous sommes d'accord : économie ouverte, mondialisation. Nous connaissons nos limites et nous les connaissons peut-être même plus que toute autre région.

Ceci étant dit, vis-à-vis de notre population, si nous annonçons un chiffre pour les 10 prochaines années de 5 000 emplois à créer, si nous choisissons des filières comme cela s'est fait dans la Ruhr ou dans le Pays Basque, si nous y mettons les moyens et les crédits, si, sur la recherche appliquée voire la recherche fondamentale, nous offrons des possibilités d'accueil et de développement, nous pourrons alors faire bouger les choses. Après tout, nous avons tout de même la recherche, ici, en informatique. Nous avons une université en pointe au niveau informatique. À nous de chercher dans les biotechnologies, dans les technologies nouvelles ou dans d'autres secteurs - je pense à l'éco-construction -, quels sont les efforts que nous allons faire. Cela me semble très important. Dans la Ruhr par exemple, l'équivalent du 11/19, ils l'ont consacré avec les moyens qu'il fallait. Ils ont marié le passé et l'avenir à travers le *design* et ils ont réussi. Il n'est pas exclu qu'au bout de 6 ou 7 mois de recherches, nous ayons deux ou trois idées précises sur ce que nous allons faire. Cela, c'est Mme le Préfet qui va s'en charger avec nous.

Jean-Pierre CORBISEZ, sur ce point.

M. CORBISEZ.- Monsieur le Président, au-delà de l'aire centrale du projet d'Euralens, avec mon collègue Jean-Luc WERY, nous commençons déjà à réfléchir sur ce qui est un niveau un peu plus extérieur. C'est le problème de la circulation dans le cadre du projet Tram Train. Le souhait du Conseil régional est d'avoir une liaison nord-sud par rapport au projet Sainte-Henriette. On sent bien qu'il y a une intersection sur ce secteur-là d'une importance capitale, à la fois pour le projet de Lens et pour tout l'arrondissement, sachant que le système de train sur pneu Tram Train de la Communauté d'agglomération du Douaisis commencerait, semble-t-il, à fonctionner tout doucement. Il y a donc un besoin d'un enjeu majeur pour tout l'arc sud en matière de transport. C'est d'ailleurs, la discussion que les services de l'agglomération ont eue avec M. SUBILEAU cette semaine. Nous restons convaincus de l'importance de ce projet pour l'avenir du Louvre-Lens et de l'ensemble du territoire... On parle aussi ici de la formation universitaire. On peut penser que l'ensemble de nos étudiants auront besoin de ce moyen de transport pour se déplacer de leur domicile à leur lieu d'études.

Sur ce point, nous allons interpellier vos services prochainement pour essayer de coordonner à la fois les ambitions de plusieurs collectivités autour du projet de Sainte-Henriette.

M. le Président.- N'hésitez pas à intervenir : les élus, les non élus, les futurs élus.

M. KUCHEIDA.- Monsieur le Président, je voudrais simplement dire que tout ce que vous proposez est tout à fait intéressant, voire remarquable. Cependant, pour pouvoir atteindre un très haut niveau, pour pouvoir atteindre l'excellence dans tout ce que vous avez commencé à mettre sur la table - je suis en parfaite harmonie avec vous et je pense que tous les élus ici présents le sont également -, il faut aller voir partout dans le monde ce qu'il se passe pour pouvoir être au niveau le plus élevé et, en fonction de nos retards aujourd'hui, prendre quelques distances d'avance. Il faut donc mener un vrai travail de dossiers, un travail d'études approfondies, ce qui ne doit pas retarder certaines choses et il ne faut pas prendre cela comme prétexte pour ne pas avancer. Je crois que cela est nécessaire dans la réflexion qui est la nôtre en permanence pour pouvoir transformer l'essai qui vient d'être marqué à travers le Louvre, un essai tout à fait exceptionnel !

M. le Président.- Très bien. Les élus ? Gilbert ?

M. ROLOS.- Je pense que nous allons parler de la mise en place du groupe technique. Mme le Sous-préfet de Lens a sûrement beaucoup de choses à dire là-dessus et je voudrais lui lancer la balle.

M. le Président.- Bien. Pas d'autres interventions ? Le terril de Fouquières-lès-Lens, les sports nature... Monsieur le Maire ? Parce qu'après vous allez me dire : « Mais, Monsieur le Président, on ne vous a vu que deux fois sur le terrain ! Mais, Monsieur le Président, où en sont les sports nature ? Mais, Monsieur le Président, que va-t-il se produire ?

M. BOUCHEZ.- Merci, Monsieur le Président, pour ce site que beaucoup ont déjà visité et pour un manque qui est constaté au nord de Paris : un véritable site de sports nature tourné en particulier vers le vélo, mais pas uniquement. À partir d'un système complet, qui constituerait pour le site de Fouquières un point relais sur toutes les trames (vertes, bleues), et grâce à sa situation (au cœur des deux agglomérations, par rapport à l'autoroute, en particulier, entre Douai et le Louvre, à proximité de Bollaert), ce site serait tout à fait un complément qu'attendent beaucoup d'amateurs de sports nature et qui attirerait aussi - nous en sommes persuadés - des visiteurs qui viendraient au Louvre peut-être parce qu'ils auraient été attirés par la pratique du vélo en pleine nature. On pourrait le relier à tous les autres grands circuits de VTT ou Vélo Route, aussi bien belges que hollandais, et à travers toute la France. Il est de plus à noter que rien ne correspond, en dehors de Paris, à ce besoin. Vous avez insisté sur l'importance en surface du site, mais il y a également sa variété en relief.

J'invite donc tous ceux qui voudraient le voir à prendre contact avec la Mairie de Fouquières et je les accompagnerai à pied. Il faudra prendre des chaussures de marche, car le site est grand, varié et agréable. Le Président, ses voisins, un certain nombre de personnes peuvent en témoigner.

M. le Président.- La rumeur - mais ce n'est qu'une rumeur, Monsieur le Maire, et nous n'y attribuons aucune importance -, dit que vous n'avez pas augmenté vos impôts depuis 20 ans. Bravo ! Seriez-vous prêt à casser votre tirelire ?

(Rires.)

M. BOUCHEZ.- C'est hors sujet.

M. le Président.- Il n'y aura pas de réponse.

De plus, quand nous irons ensemble dans la Ruhr, vous verrez une chose : la trame verte. Dans la Ruhr, les arbres apprivoisent l'industrie d'hier. C'est extraordinaire ! Ce n'est pas la forêt, c'est la trame verte. Pour le bassin, et compte tenu notamment de ce que vient de dire Jean-Louis SUBILEAU - il faut absolument aller voir -, il y a là une perspective qui me semble incontournable si nous voulons réussir réellement Euralens. C'est frappant ! C'est presque stupéfiant ! Partout, des arbres ; partout, la nature et, au milieu, ceux d'hier et de demain. C'est remarquable !

Madame CLIN.

Mme CLIN.- Merci, Monsieur le Président. Je souhaite intervenir au nom du Président DUPILET concernant la constitution du groupe technique qui est relatif au développement économique lié au Louvre-Lens. Il serait peut-être intéressant d'agrémenter la composition du groupe de partenaires de la Maison Départementale du développement local, qui a un intérêt économique, social et touristique, puisqu'il fédère en quelque sorte l'ensemble de ces groupes. J'aurais aimé que nous puissions associer la Maison Départementale du développement local.

M. le Président.- Mme le Préfet ne demande que cela, intégrer la Maison du Département, parce qu'il y en a beaucoup ! Elles sont toutes la maison du père, il ne faut pas l'oublier. Donc : intégrer la Maison du Département.

M. DELCOURT.- Monsieur le Président, juste un mot, car je ne suis pas intervenu dans l'exposé fait tout à l'heure. Il était partagé en ce qui me concerne et ce depuis fort longtemps. Une fois de plus, je vais un peu bousculer les habitudes, mais dans la délégation de vice-présidence qu'a bien voulu me confier Michel VANCAILLE au titre de la CommunAupôle, j'ai le Louvre-Lens et la centralité. Jusqu'à ce jour, pour le Louvre-Lens, il était normal que je n'aie pas la double casquette du maire et du vice-président de la communauté ; il en était de même pour la centralité. Aujourd'hui, c'est différent. Je dois savoir ranger mon costume de maire et prendre celui de l'intercommunalité. Je dis aux deux présidents que nous devons avoir le courage politique - profitons de la présence de nombreux élus des intercommunalités de toutes tendances politiques confondues - de poser le problème de nos compétences. Nous avons au moins deux compétences sur lesquelles nous devons travailler sans attendre : oui ou non, restons-nous figés en attendant que l'évolution de la réforme territoriale se fasse de façon unilatérale sous l'autorité de l'État - ce n'est pas, bien sûr, à Mme le Sous-préfet que je pense -, ou devons-nous anticiper ?

Il y a au moins deux sujets sur lesquels nous devons nous mettre rapidement autour de la table. D'une part, la compétence culture qui est essentielle. Nous devons poser la question des compétences culturelles des intercommunalités. D'autre part, s'appuyant sur le CDT et le CRT, qu'en est-il de la compétence développement touristique et de l'hôtellerie de plein air ? Je salue Katia LAMY qui représente ici Henri LOYRETTE. Ce dernier vous dirait que la majorité des touristes du Louvre, hors périodes de vacances scolaires, sont des touristes de plein air, et que si le camping du Bois de Boulogne est toujours rempli de camping-cars souvent luxueux, ce sont des populations retraitées à fort pouvoir d'achat. Or, nous avons tout à créer. Quand Michel BOUCHEZ nous parle de ce site qu'il m'a fait l'amitié de visiter avec moi, voilà un site qui naturellement répond... Si Jacques TELLIER était présent, le site de la

Glissoire, voilà un autre site qui répond... J'avais emmené il y a quelques années Dominique DUPILET sur ce site, car le parc de la Glissoire est un site de verdure naturelle, mais qui est au vingtième - Jean-Pierre KUCHEIDA et Gilbert ROLOS le savent bien - de sa production de tourisme. Aujourd'hui, c'est un espace local remarquable pour entretenir sa forme. Demain, nous pouvons en faire une hôtellerie de plein air tout à fait convenable, car les terrains s'y prêtent.

Il faut donc que les présidents d'intercommunalités, sous l'impulsion de leurs groupes politiques, réfléchissent au moins à ce problème de compétences dès maintenant. Vous avez raison, d'où l'exposé de tout à l'heure : nous ne pouvons plus, à partir de l'évènement d'aujourd'hui que nous avons vécu avec une intensité dont les retombées seront encore plus efficaces dans les jours à venir, baisser de régime. Sans nous emballer et faire n'importe quoi, nous sommes obligés d'avancer.

M. le Président.- Très bien. Monsieur CARON et Monsieur VANCAILLE.

M. CARON.- Votre interpellation à propos de la Ruhr m'amène à citer une petite anecdote. Nous étions ensemble, quelques-uns, dans la Ruhr avec les représentants du Grand Lille. L'exposé nous démontre que l'on peut faire le nord et le sud de la Ruhr en vélo et à pied sans croiser une route, c'est-à-dire qu'il y a 200 km de voie verte. C'est tout à fait extraordinaire, parce que le Conseil régional, depuis des années, essaie de développer cela en région dans ce qu'il faut bien appeler l'indifférence générale. Là, les grands patrons lillois et d'autres découvrent que l'on peut faire 200 km d'itinéraire. Je les entends se dire : « C'est sympa ! Je le ferai bien de prendre mon vélo et visiter la Ruhr à vélo ! » Ce que je veux dire par là, c'est que la période dans laquelle nous sommes est la période du changement culturel, du changement des représentations de l'avenir de notre territoire et de ce que veut dire son développement. Aujourd'hui, la trame verte, dans notre agglomération, devient une réalité et tous les élus ont conscience que c'est un enjeu. Une trame verte n'est pas une usine. Mais, quelque part, cela concourt aussi au développement du territoire. Ce changement culturel que nous vivons est prodigieusement accéléré par l'arrivée du Louvre. Il donne l'occasion d'Euralens et de la culture de projet. C'est sur ce point que je voulais insister.

La culture de projet, c'est ce que le territoire n'a jamais fait, puisque nous étions sous le système minier qui était prévu à l'avance. Je ne dis pas que nous n'avons pas de projets individuels, mais à l'échelle du territoire, on était plutôt dans la gestion du système minier ou dans la résistance au système minier. Depuis, progressivement - le stade couvert, je vois Jean-Pierre KUCHEIDA par exemple, mais on pourrait en citer d'autres -, la culture du projet s'installe et là, on est dans un accélérateur de la culture de projet qui sous-entend un peu de prise de risques, il faut le dire et donc de l'engagement qui sous-entend de la culture de coopération. On ne fait pas de projet sans coopération. L'un des intérêts d'Euralens est de mettre tout le monde autour de la table. Cela sous-entend aussi une logique de qualité, mais cela, nous l'avons déjà dit, c'est M. SUBILEAU qui nous le dit : il faut réintroduire la culture de la qualité dans le territoire. C'est sur ce point que je me suis permis d'insister : nous sommes dans un changement de paradigme dans le territoire minier par l'arrivée de grands projets qui transcendent la gestion ordinaire, qui nous obligent à bousculer les systèmes de gestion de projet, nos ingénieries et qui, de ce fait, au travers des projets, font que les acteurs travaillent ensemble, car on a tous envie que cela marche. C'est un réconciliateur et une opération de coopération qui s'installe. Je voulais souligner cela à partir de cet exemple de la Ruhr.

M. le Président.- Merci, Jean-François.

Michel VANCAILLE, intarissable sur les compétences.

M. VANCAILLE.- C'est notre problème. Nous n'avons pas cette compétence générale que les communes ont. Cela nous embête beaucoup, c'est vrai.

J'aimerais revenir sur ce qu'a dit Guy DELCOURT. Sur la culture, je partage tout à fait cet avis. Il nous faut un complément. Nous devrions commencer à voir comment va travailler le Louvre, comment va s'effectuer sa gouvernance, parce qu'il faudra que nous soyons dans la gouvernance du Louvre, avec la communauté d'agglomération. Nous devons essayer de travailler ensemble pour ne pas avoir des conflits avec l'équipement majeur du territoire. Tout cela mérite d'avoir un début de réponse, car, pour l'instant, nous sommes dans le flou le plus complet.

M. le Président.- La coopération avec le Louvre va être, comme le dirait Henri LOYRETTE, remarquablement consubstantielle au projet du Louvre, puisque nous allons vers un établissement public de coopération culturelle où nous serons tous. Par conséquent, on peut penser que la convention prévoira - et c'est bien qu'Henri LOYRETTE en soit le président de droit - que la coopération naturelle entre les collectivités locales et le Louvre se fera dans l'EPCC. C'est une réponse rassurante.

Monsieur KUCHEIDA.

M. KUCHEIDA.- Monsieur le Président, comme le soulignait Guy DELCOURT, la structure institutionnelle de notre secteur doit, à partir de toutes ces opérations, évoluer fortement. Il faut poser les différents problèmes qui, pour l'avenir, nous permettront d'avoir davantage de muscles dans cette région.

Pour ce qui est de l'immédiat, il me semble que nous devons aller, au niveau de l'intercommunalité, vers davantage de compétences, même si cela peut nous poser un certain nombre de difficultés dans la discussion avec les uns et les autres. Il n'est pas facile d'établir les limites de ses compétences quand on parle de compétences culturelles ou sportives, mais on peut les établir et trouver, me semble-t-il, le consensus dans ce domaine.

De plus, je suis très admiratif de ce qui peut se faire aux Pays-Bas, en Allemagne ou dans d'autres régions d'Europe. Vous avez cité tout à l'heure Bilbao, et vous avez raison de le citer. Mais, tout ce qui a été fait là-bas, il faut bien dire que cela s'appuie sur un système financier fondamentalement différent du nôtre. Le Conseil général, avec beaucoup de difficultés, a commencé à mettre en place un système de pistes cyclables sur le département du Pas-de-Calais, mais avec les limites financières qui sont les siennes. Pour le moment, personne ne peut imaginer qu'un jour on puisse avoir les mêmes finances que dans les länder d'Allemagne. Personne ne peut imaginer que la région de Bilbao, le Pays Basque espagnol... Vous vous rendez compte, le Pays Basque espagnol fait la collecte de l'ensemble des impôts et ne renvoie que 7 % des impôts à Madrid ! Vous vous rendez compte des possibilités que tout cela peut nous donner ? Il faut savoir rester, malheureusement, au niveau qui est le nôtre en espérant une nouvelle décentralisation, malgré la centralisation qui nous est proposée, qui finira par nous donner véritablement les moyens de nos ambitions.

M. le Président.- Bien sûr.

Madame SPLINGARD, sur le tourisme je suppose. Vous pouvez dire un mot sur le Louvre aussi.

Mme SPLINGARD.- Le tourisme en relation avec le Louvre, Monsieur le Président.

Premier point. Guy DELCOURT faisait allusion au tourisme de plein air. Il s'agit d'un sujet important. Il faut développer les aires de camping-car, notamment pour les clientèles étrangères. C'est essentiel, car on sait tous, dans le tourisme, que les camping-caristes européens sont des adeptes de la culture.

Deuxième point. Le CRT lance, début janvier, avec les offices de tourisme de Lens-Liévin, d'Arras, de Lille, avec le comité départemental du tourisme et avec la direction régionale du tourisme, des études sur les clientèles anglaises, allemandes, espagnoles, italiennes, belges et néerlandaises. Le but est d'élaborer des produits touristiques qui correspondent à chaque type de clientèle étrangère.

M. le Président.- Éloge du camping-car par une pratiquante, vraisemblablement ! (*Rires.*)

Y a-t-il d'autres interventions ?

M. BOUCHEZ.- Très courte, mais dans la lignée de ce qu'a dit Régine : derrière les camping-cars, il y a toujours un vélo.

M. le Président.- Oui. Très belle synthèse ! Il faut dire que M. BOUCHEZ est par nature œcuménique.

(*Rires.*)

Monsieur LEMAIRE, le jeune maire de Bully.

M. LEMAIRE.- Je voudrais revenir sur le débat qui a lieu sur l'extension des compétences de notre intercommunalité. Pour relayer ce que viennent de dire Jean-Pierre KUCHEIDA et Guy DELCOURT, je pense à mon tour qu'il est temps d'avoir cette réflexion politique, avec pour objectif d'avoir un véritable consensus au sein de notre CommunAupôle, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années lorsque nous avons étudié cette possibilité d'étendre la compétence de la CommunAupôle sur le domaine de la culture. Les mentalités ont certainement évolué depuis, et je pense, tout comme mes collègues, qu'il est peut-être temps d'avoir ce débat dans notre instance et de l'avoir vraisemblablement avec les autres territoires : la communauté d'agglomération de Hénin-Carvin et, pourquoi pas, celle de Béthune-Bruay.

Monsieur le Président, avant d'en venir aux outils et à cette extension des compétences, il me semblerait plus important de définir quel projet culturel nous voulons développer sur ce territoire, quel projet culturel global, nous souhaitons mettre en œuvre sur ce territoire en liaison, bien évidemment, avec le Louvre-Lens.

Aussi je vous fais, tout comme nous allons le faire sur le développement économique, la proposition suivante : pourquoi ne pas profiter de l'égide d'Euralens pour mener cette réflexion dans le domaine culturel et travailler ensemble avec les outils locaux, avec Culture Commune, avec nos différentes équipes culturelles municipales, avec les associations qui sont très présentes sur ce territoire, pour réécrire ensemble ce projet culturel du territoire ?

M. le Président.- Très bien. Effectivement, le métaphore est le Louvre. C'est un des dialogues qu'Henri LOYRETTE théorise à propos du dialogue des œuvres, du dialogue des cultures, des dialogues qui permettent de faire, selon l'expression, la culture chaque jour un peu plus populaire.

Monsieur CORBISEZ puis Mme le Préfet, qui est impatiente de vous parler des problèmes économiques.

M. CORBISEZ.- Je voudrais rappeler que l'agglomération d'Hénin-Carvin a pris la compétence culturelle, mais en compétence optionnelle, sachant que nous avons aussi au sein de cette équipe une responsable qui se tourne vers le tourisme industriel. D'ailleurs, à ce titre, la commission culture de l'agglomération d'Hénin-Carvin va recevoir la directrice de l'Office du Tourisme de Lens d'ici 15 jours pour commencer un partenariat de visites communes à travers les deux agglomérations. C'est la première action.

Deuxième point, dans le cadre de la trame verte, il est important que l'on confirme les enjeux de ce territoire, à travers Euralens, des liaisons trames vertes avec la métropole lilloise. Il y a quelques semaines se tenait une manifestation importante sur le parc de la Deûle et, en particulier, au parc Mosaïc. Même si cela revient dans le secteur de Fouquières et Wingles, je suis persuadé qu'une liaison, à travers ce parc de la Deûle pour venir jusqu'à Lens avec des bifurcations par le secteur de Carvin pour rattraper ensuite la trame verte nord sud du territoire d'Hénin-Carvin, doit être plus finement étudiée pour ne pas que certains secteurs se retrouvent en cul-de-sac dans le cadre de cette trame verte. Cela va encore ajouter une plus-value à ce système de mode de transport en mode doux pour venir entre la métropole lilloise et le secteur de Lens et du Bassin minier.

M. le Président.- Bien. Monsieur BAUDE, maire de Méricourt.

M. BAUDE.- Sur la culture - ce n'est pas dit comme cela -, je ne voudrais pas que l'on laisse supposer que s'il y a une évolution sur la question de la compétence culturelle, il y a les mauvais élèves qui avaient des positions dans le temps qui pourraient en changer pour être de bons élèves aujourd'hui.

Je rejoins ce que François LEMAIRE dit : on nous oblige sur des carcans de répartition de « compétence ou pas compétence » communautaire. D'abord, quel projet culturel ? Il y a un corollaire à cela : sur quelle organisation culturelle ? Avant de savoir qui a la compétence ou qui ne l'a pas, pour quoi faire ? C'est fondamental. Est-ce pour une centralité d'organisation culturelle ou pour une mutualisation, une synergie commune ? Nous avons, sur notre territoire, de nombreuses expériences de mise en commun d'énergies dans des opérations culturelles sans pour autant renvoyer à une compétence de forme pyramidale.

Le débat porte à la fois sur le contenu et sur la forme ou l'organisation. C'est déterminant sur ce que l'on veut pour nos populations.

M. le Président.- Nous revenons à l'introduction. Il faut relire les actes du colloque d'Avignon. Il est difficile pour l'arrondissement de Lens, au cœur d'Euralens, d'envisager la culture comme levier économique avec les critères que j'ai esquissés, notamment le niveau de dépenses culturelles par habitant qui semble à la portée de plus d'un million d'habitants et hors de portée de l'agglomération de Lens et des deux agglomérations comme le soulignait Jean-Pierre KUCHEIDA. Le nombre d'activités, d'intérêts et d'établissements culturels, au sens large du terme, à vocation de développement économique doit être aux alentours de 6 ou 8 pour déclencher le cercle vertueux de l'attractivité du territoire. Pour vous, à partir d'Avignon, si vous dites dans le cadre d'Euralens que le levier culturel est un élément qui peut être décisif de développement économique et de prise de conscience politique de la force de notre agglomération de 400 000 habitants, cela semble difficile si vous ne prenez pas, à la manière et au rythme qui vous conviennent, la responsabilité de la compétence culturelle.

Le projet culturel est, dans le fond, dans le raisonnement d'Avignon. Quels projets culturels pour les deux agglomérations, en fonction de l'ambition « levier culturel pour développement économique », en liaison avec le groupe de travail économique, entraînent votre prise de compétences si nécessaire dans le développement économique ?

Je crois que nous sommes cohérents. Tout ce qui a été fait localement, tout ce qui s'esquisse, tout ce qui fait hésiter, trouve sa place. Nous sommes là au cœur du projet ce qui n'était pas tout à fait le cas il y a encore 6 mois, parce que, dans le monde entier, on ne résonnait pas de la même manière qu'il y a 6 mois.

M. DELCOURT.- Nous gagnons du temps dans l'analyse. François et Bernard ont parfaitement formulé ce que je voulais dire tout à l'heure. Ma réflexion est la suivante : plutôt que de parler de prise de compétences, il faut parler de plateformes de mutualisation. C'est vers cet esprit-là que l'on doit aller. Le Président vient d'en donner les définitions.

M. le Président.- Y a-t-il d'autres interventions ? Monsieur KEMEL, tout au bout à Carvin, vous ne dites rien ? Si Carvin ne dit rien, c'est que l'on n'a pas été excellent. Donnez le micro à Carvin.

M. KEMEL.- Le débat avance et se construit. Je rejoins tout à fait la position de François. Il faut qu'autour d'Euralens, puisque la donne culturelle a sa formidable locomotive qu'est le Louvre, on puisse construire les fonctionnalités nécessaires au territoire pour que l'ensemble produise ce que disait, Jean-François, le nouveau paradigme. Il faut l'alimenter par 4 ou 5 actions autour des fonctionnalités de tourisme, économiques, culturelles derrière la formidable locomotive qu'est le Louvre.

M. le Président.- J'étais hier à Bruxelles. Les territoires se rencontraient pour faire que le TGV ne soit pas simplement un TGV et qu'il accepte parfois de s'arrêter. Nous avons l'immense problème de Cologne, d'Amsterdam, de l'axe rhénan et du Thalys qui ne passe pas Lille. Il est certain que si nous sommes candidats à l'Euro, si, à partir du Louvre, Euralens trouve sa place, sa vérité et son dynamisme, on peut très bien imaginer, sur fond de refus de la communauté urbaine de Lille d'aller plus loin dans « la captation du trafic », l'opportunité de mettre en place une troisième gare, une gare modeste mais une véritable gare internationale qui s'appellera peut-être la gare du Louvre, la gare Louvre-Lens ou Louvre-Oignies, ou Louvre-Dourges. Tout cela n'est pas impossible et dépend de nos travaux et de la consistance de notre avance.

Madame le Préfet.

Mise en place du Groupe de Travail Développement économique – rapport de Isabelle PETONNET, sous-préfet de Lens

Mme PETONNET.- Merci, Monsieur le Président.

Vous avez tous évoqué le groupe économique. Jusqu'à présent le groupe « développement urbain, architectural, qualité de l'urbanisme » a été piloté et très bien structuré depuis plusieurs mois dans le cadre du groupe de travail piloté par Jean-Louis SUBILEAU, ce qui a permis aujourd'hui d'arriver à un groupement de commandes. Là, les choses sont structurées.

Il y avait tous les autres volets qui concernent les aspects économiques proprement dits, touristiques, commerciaux et artisanaux. L'idée qui a germé était de faire un groupe de travail qui réfléchirait à ces questions en fédérant et en structurant toutes les idées qui ont déjà été émises sur ce sujet et celles à venir en essayant d'identifier des lignes directrices.

Un des objectifs forts donné au Louvre est qu'il augmente l'attractivité du territoire, sa notoriété et qu'il donne envie aux entreprises de venir s'installer. Si elles s'installent, elles auront besoin de salariés. Il faudra que ces salariés aient envie de venir habiter ici. C'est tout l'enjeu du groupe économique : donner envie aux gens de venir ici, qu'ils puissent trouver de quoi se distraire, attirer les touristes qui, eux, resteront beaucoup moins longtemps, mais c'est important aussi pour donner envie à toutes ces personnes-là de venir vivre et aux entreprises de venir s'installer.

Il m'a été confié l'animation du groupe de travail. C'est vous qui en apporterez le contenu. Il sera constitué de prime abord, sans que cela ne soit exhaustif parce que c'est sur la base des bonnes volontés, par la Région, par le Conseil général, par la CCI de l'Artois - le Président est tout à fait partant -, le Comité régional du tourisme, le Comité départemental du tourisme, l'Office communautaire du tourisme, le Conseil général et notamment la Maison du département, la Maison de l'emploi, la CALL, la CAHC, les responsables des conseils de développement de la CALL et de la CAHC, les Villes de Lens et de Liévin, l'État et tous les services concernés par les aspects de développement économique, le Louvre et, enfin, l'INSEE.

Pourquoi l'INSEE ? Parce qu'il faudra aussi que nous mettions en place le système d'évaluation qui permettra de dire : « Nous nous étions fixé cela comme objectif et, dans 3 ou 5 ans, nous verrons où nous en sommes et si nous avons réussi. » Tout un système d'évaluation devra être mis en place qui n'existe pas aujourd'hui et qui intéresse particulièrement le Louvre. Ce sera un groupe spécifique du groupe développement économique.

J'ai cité quelques entités. Naturellement, toutes les personnes volontaires pour participer à ce groupe sont les bienvenues. La seule condition est de réfléchir et de travailler. C'est important ; c'est un groupe de travail. La première réunion qui devra se tenir fin décembre début janvier sera consacrée à faire le tour de ce qui existe aujourd'hui, de tous les travaux que vous avez déjà menés parce qu'il en existe beaucoup, et de voir comment nous pouvons en faire une synthèse pertinente et continuer sur ce point en se fixant des lignes de travail et des lignes directrices.

M. le Président.- Voilà la feuille de route. Des réflexions ? Oui, Monsieur le syndicaliste. Monsieur PERRAULT.

M. PERRAULT.- Merci, Monsieur le Président. En tant que représentant du CESR, il est important de mettre en place cette réflexion, qui fait suite à ce que l'on a vu lors de la dernière Assemblée générale sur les retombées économiques dans beaucoup d'endroits de l'arrivée d'un tel équipement.

Bien entendu, le CESR, dans l'ensemble, est intéressé pour participer à la réflexion. Nous souhaitons pouvoir participer à ce groupe pour apporter l'éclairage de l'ensemble de la société civile au sein du CESR.

De plus, j'ai lu avec attention la note. Lorsque l'on parle de développement économique et de développement touristique, on parle bien entendu du développement de l'emploi et également d'anticipation, de formation, de mise en compétences et d'avenir pour les salariés de ce territoire et de la Région.

La question est simple. À l'intérieur du CESR, qui est composé de représentants de la société civile, il me semblerait important, notamment par rapport à ce que l'on a dit la dernière fois sur la visibilité de la population sur la démarche du Louvre - nous avons vu ce matin cet engouement de la population par rapport à l'immense espoir soulevé par l'arrivée d'un tel équipement -, que l'on puisse aussi, d'une manière ou d'une autre, associer les forces sociales à cette réflexion. En effet, si nous voulons faire le lien avec la population et que celle-ci croie en l'arrivée et en l'avenir de ce territoire - cela a été démontré par différentes interventions ce matin -, il serait également intéressant, d'une manière ou d'une autre, d'associer les forces sociales et syndicales à cette réflexion.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur PERRAULT.

Y a-t-il d'autres interventions ?

M. ROLOS.- J'adhère tout à fait aux propos de Mme le Sous-préfet de Lens et à la liste non exhaustive des personnes ou des groupements qui pourraient participer à ce groupe de travail. J'ai bien noté que ce serait sous votre houlette, Madame le Sous-préfet, mais avec la participation de la mission Bassin minier qui, bien entendu, servirait de support.

Je ne veux surtout pas mettre un bémol, mais nous pensons que ce sera un travail important et de longue haleine. Si effectivement, la mission Bassin minier peut servir de support dans un premier temps, il est peu probable qu'elle puisse faire ce travail pendant très longtemps étant donné que les missions qui lui sont confiées sont de plus en plus nombreuses.

Oui, bien sûr, nous adhérons à cette proposition, sachant que, rapidement - quand je dis rapidement, c'est dans les semestres qui suivent - il faut qu'une autre entité se saisisse de l'affaire.

M. le Président.- On conforte la mission Bassin minier pour le faire.

M. ROLOS.- Par exemple, Monsieur le Président.

M. le Président.- L'entente règne entre l'État, qui montre son meilleur visage, et M. ROLOS, qui n'a jamais été insensible à un jacobinisme souriant.

(Rires.)

La formidable Caisse des Dépôts et Consignations. Écoutez bien, car ce n'est que du bonheur ! On va nous annoncer des tas de choses !

M. DESJARDINS.- Dernièrement, nous avons vu les optimisations des externalités induites par le musée pour reprendre le titre de l'étude qui nous avait été présentée. La Caisse des Dépôts est tout à fait désireuse de participer à ce groupe de travail pour favoriser l'entraînement économique du musée. C'est vraiment un point décisif. Si vous le voulez bien, nous participerons très volontiers à ce groupe de travail.

M. le Président.- Si nous nous fixions comme objectif l'horizon 2016 pour l'Euro de l'équivalent d'un Toyota, ce serait bien. Sommes-nous capables de créer l'équivalent d'emplois de Toyota - environ 2 000 emplois - à l'horizon 2016 dans la dynamique du Louvre ? C'est peut-être à notre portée.

Beaucoup de travail : cibler les créneaux, mobiliser les fonds. Et déjà, le Louvre arrive, et l'équivalent en termes d'emploi, c'est Toyota. Après tout, Valenciennes, c'est ainsi que cela s'est déclenché. Cela n'a pas été des projets

gigantesques. Jean-Louis BORLOO est arrivé, tout était gris, compromis apparemment, Valenciennes n'avait plus beaucoup de ressorts, mais il a construit le Phoenix, l'espace culturel. C'est bien, mais ce n'était pas apparemment décisif. Tout cela a fait que, quelques années plus tard, Toyota s'installait, parce que la Chambre de commerce avait inlassablement titillé les Japonais. Patrick VANDERSCHRICK me disait qu'à chaque fois qu'il allait au Japon, il passait voir Toyota, pour dire bonjour, mais qu'il y passait plusieurs fois dans l'année. À chaque fois, il rappelait Lille et Valenciennes. Toyota n'était pas fixé. Cela aurait pu être à Hénin-Beaumont si des terrains avaient été disponibles. Chaque fois il rappelait et cela a porté. C'est un peu ce que nous devons faire.

Avez-vous d'autres questions ?

(Non.)

Alors, Liverpool.

Bilan du déplacement d'étude à LIVERPOOL - Présentation de l'étude réalisée sur la filière Hôtellerie et restauration en Artois Douaisis - Information sur le Salon des Métiers d'Art. – rapport d'Edouard MAGNAVAL, Président de la CCI de Lens

M. MAGNAVAL.- Avant d'évoquer Liverpool - je ne vais pas vous apprendre ce soir l'implication et la motivation dont fait preuve le réseau consulaire à la fois local, que je représente ici à la Chambre de commerce de l'arrondissement de Lens, et de l'ensemble du réseau régional -, je voudrais vous donner quelques exemples de motivation et d'actions que nous avons menées au sein de commissions que nous avons créées depuis l'arrivée du Louvre fin 2004 début 2005.

Ces actions ont permis de réaliser des manifestations et des opérations à même de vérifier les retombées économiques que notre Région pourrait tirer de la présence de ce grand musée de renommée internationale.

Premier exemple, le Salon des Métiers d'Art qui s'est tenu les 9, 10 et 11 octobre derniers. C'est la troisième édition. Il a été réalisé avec le concours des collectivités territoriales et le réseau consulaire. Ce salon se tenait lors des deux premières éditions dans la salle Jean Moulin à Lens, un salon qui, aujourd'hui, a pris son envol grâce, notamment au partenariat avec la Ville de Lens. Je tiens de nouveau à remercier M. Guy DELCOURT, Député-maire de Lens, qui, en dépit de son état physique de l'époque, a tenu à être présent à cette manifestation et à l'inauguration. Vous avez quelques images de la visite inaugurale d'Estampes et des restaurateurs du Louvre-Paris.

Près de 50 stands ou d'artisans d'art se sont mobilisés à l'occasion de ce Salon des Métiers d'Art, des exposants prestigieux. Outre les 28 restaurateurs du Louvre-Paris qui ont spécialement effectué le déplacement, nous noterons la présence des Meilleurs Ouvriers de France, du lycée professionnel Jean ZAY, avec la très belle maquette de la pyramide du Louvre-Paris réalisée par les élèves, et le club des commerçants lensois Shop'in Lens.

Quelques photos de stand et des métiers d'art : des dorures, du travail sur bois, de la peinture.

Plus de 6 000 visiteurs ont pu apprécier le savoir-faire des restaurateurs et de l'ensemble des artisans présents. La journée du vendredi était réservée aux jeunes écoliers dont l'objectif de ce salon est également de susciter l'intérêt pour ces métiers auprès des collégiens et des lycéens à la recherche d'une orientation professionnelle. Des visiteurs sont venus de toute la région Nord-Pas-de-Calais et, plus particulièrement, de l'Artois suite à une campagne d'affichage menée à cet effet. Le salon a aujourd'hui atteint, je pense, une maturité qui lui permet, pour l'avenir, d'accompagner le Louvre-Lens et d'être le lien significatif entre la culture et l'économie.

Deuxième exemple, la réalisation d'une étude sur la filière hôtellerie et restauration en Artois Douaisis tendant à préparer l'environnement social et économique autour du Louvre. Toujours dans un souci de fédérer les compétences des différents acteurs concernés par le Louvre-Lens, un cahier des charges de cette étude a été élaboré collectivement par un groupe de la commission hôtellerie et restaurateurs, tous avec le Louvre-Lens. La CCI a souhaité faire appel à un cabinet indépendant spécialisé dans ces filières d'activités et ayant suffisamment de recul sur le plan national et international pour faire quelques comparaisons. C'est le cabinet parisien MKG qui a été retenu.

Les principaux objectifs de cette étude sont les suivants : faire avant tout un diagnostic, c'est-à-dire présenter clairement l'état actuel de l'équipement hôtelier et de la restauration de l'Artois Douaisis ; présenter clairement l'état actuel ; analyser de façon comparative, qualitative et quantitative, en rapprochant les données avec celles d'agglomérations comparables ou disposant d'infrastructures culturelles majeures ; émettre quelques recommandations qui pourraient être suivies par les investisseurs privés et publics.

Une double institution par l'organisation d'une manifestation le 6 octobre à la CCI où il y avait plus de 130 professionnels présents, et par la mise à disposition sur le site de la CCI des résultats de cette étude. Le site Internet bien évidemment.

La synthèse.

Concernant l'hôtellerie, près de 63 hôtels représentant un peu plus de 2 900 chambres avec la répartition suivante : 56 % de chambres d'hôtel de chaîne et 44 % de chambres d'hôtel indépendantes. Un taux d'occupation moyen de l'ordre de 70 %, ce qui est correct par rapport à la moyenne nationale. Une dizaine d'établissements représentant 300 chambres menacées de fermeture pour non-respect des normes d'incendie et d'accès aux personnes handicapées. Une qualité du parc hôtelier en Artois Douaisis très hétérogène, avec des produits limites par rapport au classement annoncé. Je ne ferai pas de commentaire là-dessus.

La nécessité pour certains établissements d'engager des travaux de rénovation pour répondre aux attentes d'une clientèle de tourisme.

Concernant la sur représentation de l'offre : sur les 20 hôtels de l'arrondissement de Lens, qui représentent 992 chambres, plus de 65 % ont une ou pas d'étoile. Quant au déséquilibre géographique, près de 60 % des chambres sont sur Noyelles-Godault et Hénin-Beaumont. Lens représente à peine 24,8 % des chambres de l'arrondissement. Des taux d'occupation satisfaisants pour les hôtels de chaîne, ce qui n'est pas le cas pour l'hôtellerie indépendante. En effet, l'étude révèle une offre de qualité très insuffisante à Lens pour satisfaire la clientèle du Louvre. L'étude préconise donc, *a minima*, sur Lens, la création d'un hôtel 3 ou 4 étoiles au pied du site accessible à pied, et d'un hôtel 2 étoiles à proximité de la gare.

Concernant la restauration, l'étude a divisé le territoire en trois zones : la zone 1, périmètre se situant maximum à 20 minutes à pied du Louvre-Lens ; la zone 2, le périmètre de la Ville de Lens ; la zone 3, l'Artois Douaisis. L'Artois Douaisis est bien achalandé en restaurants gastronomiques et semi gastronomiques comparativement à la moyenne nationale. La Ville de Lens disposerait d'un nombre suffisant de restaurants, mais dont la majorité est vieillissante, sans véritable restauration typique, avec une offre peu variée et peu orientée loisirs. Enfin, avec une activité concentrée les midis de la semaine. La zone 1 demande une attention toute particulière, car elle représente un réel besoin de création d'établissements.

En conclusion, l'étude préconise l'implantation de trois établissements de restauration rapide, d'une brasserie traditionnelle, d'une brasserie moderne, de deux restaurants traditionnels.

Pour plus d'informations, je vous rappelle que l'étude est téléchargeable sur le site Internet de la CCI de l'arrondissement de Lens.

Nous voilà maintenant, Monsieur le Président, au déplacement d'étude à Liverpool les 21, 22 et 23 octobre derniers. Ce déplacement à l'initiative de la CCI a été proposé aux membres des quatre commissions de travail retombées économiques autour du Louvre. 16 membres - vous avez la liste -, des commissions ont répondu à notre sollicitation : des représentants des CCI d'Artois, Arras, Béthune, Lens et Douai et de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie - au passage, j'excuse l'absence de mon collègue M. DEPREZ, le président de la chambre régionale de la CCI que je représente aujourd'hui -, de la commission Bassin minier dont son président est ici présent, de l'Office de Tourisme de Lens-Liévin dont la présidente est également présente, du Louvre-Paris, de la Ville de Liévin et enfin du cabinet la Fabrique en Ville représentant M. Jean-Louis SUBILEAU.

Objectif de cette étude : s'inspirer des bonnes pratiques mises en place - je reviens à ce qui a été dit il y a quelques instants par M. KUCHEIDA - par les acteurs politiques et économiques de Liverpool avec pour cela un programme de rencontres particulièrement denses de la délégation.

Quelques photos de déplacements de la délégation sur le territoire de Liverpool. Au passage, nous nous sommes rendus au stade de football. Nous avons rencontré également M. le Maire de Liverpool.

Liverpool est situé au nord-ouest de la Grande-Bretagne et compte aujourd'hui près de 450 000 habitants intra muros. C'est une ville universitaire avec 70 000 étudiants. Elle se situe dans une agglomération d'un million d'habitants dans le comté métropolitain de Merseyside regroupant 3 millions d'habitants. Il y a là matière à faire des comparaisons.

Historiquement, au 18^e siècle, très rapidement, le commerce des épices avec les Antilles et le commerce des esclaves participent à la croissance et à la prospérité de Liverpool. Ils sont à l'origine à la fois de sa richesse et de l'afflux de sa population noire. Au 19^e siècle et à la première partie du 20^e siècle, la croissance de Liverpool suit son cours en dépit des dommages importants causés par la Seconde Guerre mondiale. Au cours des années 1970-1980, la crise économique est à l'origine de nombreuses friches portuaires et industrielles, d'une augmentation sans précédent du taux de chômage (24 % en moyenne avec des pointes à 40 % dans certains quartiers), d'une dégradation du cadre de vie avec un déclin physique de l'environnement local et du tissu urbain, de graves problèmes sociaux avec un taux de criminalité le plus élevé du pays.

Le Gouvernement, qui a alerté à maintes reprises de la situation dans laquelle se trouve la ville, n'apporte pour autant aucune réponse. Très rapidement s'installe, chez les habitants, le sentiment de mépris et d'abandon du reste du pays et de la presse nationale. Liverpool se voit attribuer l'image sombre d'une ville sale, insécurisée, à la population majoritairement constituée de chômeurs désœuvrés. Au cours des années 1980 et 1990, le Gouvernement dépêche enfin un de ses représentants et démarre une ambitieuse rénovation des docks financée par des fonds nationaux avec la création, dans la foulée, d'un musée maritime et de l'immigration, puis, en 1988, l'arrivée de Tate Gallery. De 1990 à 2000, la manne financière octroyée par l'Europe dans le cadre de l'objectif 1 constitue la mort d'une longue période de croissance. De 2000 à aujourd'hui, des projets d'envergure sont entrepris comme, par exemple, le très beau palais du Congrès situé en face des docks, près du centre-ville, le musée consacré à l'histoire de la Ville de Liverpool, la poursuite de la rénovation des quartiers entiers de la Ville. De nouveaux projets sont engagés comme l'agrandissement du port, la construction des bâtiments à usage tertiaire le long de la rivière Mersey et la construction d'un stade de football de 73 000 places.

Liverpool devient la troisième ville favorite en termes d'image pour les Britanniques. Elle devient également la sixième ville la plus visitée par les étrangers avec 625 000 visiteurs en 2006 et 2007, et plus d'un million en 2008. Le taux de chômage lui, qui était, je le rappelle, depuis les années 1970, nettement au-dessus de la moyenne nationale (24 % à 40 %), est aujourd'hui identique à la moyenne nationale, voire un peu en dessous et de l'ordre de 8 %, abstraction faite de la nouvelle crise que nous traversons aujourd'hui.

Les clefs du succès :

- Le *leadership* politique, véritable incarnation d'une volonté politique commune.
- Une gouvernance unique et efficace.
- Une vision stratégique commune des élus de 15 à 20 ans.
- Un budget conséquent à la mesure des ambitions du territoire : financement de 4,4 Md € tous projets confondus, fonds publics tout d'abord, puis privés et européens.
- Une mise en valeur et une réhabilitation du patrimoine historique - on n'a pas honte de son passé ; au contraire, on le valorise.
- Une offre culturelle et de loisirs multiples et à caractère universel (l'art moderne avec la Tate, l'esclavage, les Beatles, le Titanic, etc.).
- Une politique d'événements d'envergure récurrents avec une propagation s'inscrivant dans la durée : pour bénéficier d'une attractivité internationale, il convient de proposer une offre de portée internationale.
- Année 2008 : année européenne de la culture, l'exposition Klimt*, 200 000 visiteurs. La célébration du 20^e anniversaire de la Tate Gallery. Ce sont autant de manifestations à portée internationale qui alimentent l'attrait et les événements d'envergure et de permanence.
- L'appropriation et la fierté d'appartenance, fierté affirmée des habitants pour le chemin parcouru, pour la valorisation du patrimoine de leur

ville, pour le changement d'image et l'attrait de leur ville, pour leur équipe de football - mais cela était déjà le cas.

-L'élaboration d'un cheminement continu entre le centre-ville et les commerces et la zone touristique des docks. Quant à ses débuts, la Tate Gallery était isolée du centre-ville, elle ne connaissait qu'un très faible succès malgré son attrait artistique évident.

-Enfin, une communication confiée par la ville à des professionnels avec un budget conséquent. Un slogan unique pour l'ensemble des supports de communication : « l'Art qui nous transporte au nord. »

-L'organisation chaque année d'un ou de plusieurs éléments dont certains, à défaut d'être prestigieux, font l'objet d'une communication extrêmement importante et valorisante.

Conclusion, je retiens, pour ma part, les éléments suivants : la régénération de Liverpool a nécessité près de 20 ans. Elle s'est appuyée principalement sur deux piliers : la mobilisation de fonds conséquents et la mobilisation de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux autour d'une gouvernance unique. Sur ce dernier point, je me réjouis qu'Euralens s'inscrive parfaitement et pleinement dans cette démarche.

Je cède la parole bien volontiers à Gilbert ROLOS, Président de la mission du Bassin minier s'il le souhaite, et à Élisabeth WATINE, Présidente de l'Office de Tourisme Lens-Liévin si elle le souhaite également.

Enfin, je rappelle que le rapport complet sur le Louvre-Lens sera à disposition de l'ensemble des participants dès ce soir.

Je vous remercie.

M. le Président.- Eh bien, non seulement la thèse du réchauffement climatique n'est pas évidente, mais je pense qu'Euralens peut témoigner que l'on va plutôt vers la petite ère glaciaire.

Gilbert, voulez-vous dire un mot ? Je pense que nous irons ensuite nous réchauffer dans nos voitures respectives !

M. ROLOS.- Je vais essayer d'être très bref, Monsieur le Président, chers collègues.

J'étais effectivement du voyage de Liverpool comme j'étais plusieurs fois dans la Ruhr. Je regrette de ne pas être allé à Bilbao pour voir l'effet Guggenheim. Je l'ai relevé mais, comme cela a été dit, je ne vais pas y revenir : il y a de nombreuses similitudes entre les situations que nous connaissons ici, à Lens-Liévin, et celles qui ont été connues à Liverpool, à Bilbao et dans la Ruhr, avec, bien entendu, quelques différences. Jean-Pierre me faisait remarquer qu'ici nous n'avons pas la mer, mais que nous avons quelque chose d'extraordinaire : partout, des régions qui, après avoir fait la richesse de leur pays, sont tombées en déshérence à cause de la désindustrialisation et de la volonté des participants à ces différentes manifestations d'essayer de redresser la situation et de redonner la fierté à nos régions.

Ce sur quoi je voudrais insister, c'est que ce matin j'étais - pas agréablement surpris puisque je le savais - surpris de voir que, dans les prises de paroles, au Louvre, au Racing Club de Lens, il y avait une alternance entre les politiques et l'économique. On ne pourra réussir cette opération que par le partenariat public/privé. Apparemment,

le privé est prêt à le faire. C'est dommage que M. le Ministre ne soit plus là. Mais je voudrais faire la remarque suivante : à Liverpool, un milliard a été versé par les fonds européens puisque Liverpool était classé en objectif 1. Le Gouvernement de Mme THATCHER de l'époque a non seulement délégué un ministre, mais également des sommes importantes. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec mon voisin. Je suis d'accord, Guy, sur le fait que c'est une chance extraordinaire pour nous d'accueillir ce musée national, voire international. Cependant, compte tenu de la faiblesse de nos richesses, je ne sais pas si on pourra arriver vraiment... J'ai confiance en vous, Monsieur le Président, pour savoir que la Région, que le département du Pas-de-Calais, mettra la main à la poche pour financer. Mais, à mon sens, si l'on veut faire un projet très ambitieux, ce ne sera pas vraiment suffisant.

J'appelle donc de mes vœux, avec mes collègues, le fait qu'il y ait une forte participation du public. C'est certainement avec cette participation public/privé que nous y arriverons, ce que je souhaite, bien entendu, de tout cœur.

M. le Président.- Liverpool, c'est 4 Md € (1 Md € de fonds européens, des fonds publics) et un dynamisme privé indiscutable. Bilbao, c'est 3 Md € qui sont, à l'origine, au moins à hauteur de 70 %, publics dont 1 Md € pour aménager le fleuve et c'est du partenariat public/privé, surtout sur la recherche appliquée.

Monsieur le Maire de Grenay, petite ville verdoyante avec des cités jardins.

M. CHAMPIRE.- Au mois d'octobre, j'étais intervenu parce que je m'étonnais que la Ville de Grenay ne soit pas encore intégrée dans Euralens. On m'avait dit que c'était en cours. Au mois de décembre, je constate que c'est toujours en cours, car, sur le plan qui est fait, on n'a pas le droit d'être colorisé, mais cela viendra, j'en suis sûr. Nous n'avons pas attendu d'être sur la carte pour rencontrer la CCI au sujet d'un hôtel restaurant. Sur la place Bleu Grenay Daniel BRETON, il y a une friche urbaine. Le promoteur, lorsqu'il est venu me voir pour m'expliquer qu'il avait l'intention de mettre des appartements, je lui ai dit que cela était dommage et que, puisqu'il voulait mettre un restaurant au rez-de-chaussée, il serait bien de voir avec un hôtelier pour créer un hôtel restaurant sur notre place. C'est à côté du bâtiment de la SSM qui vient d'être inscrit au patrimoine du ministère de la Culture, le Conseil général va reconstruire le collège, la Ville va refaire la salle des fêtes grâce à la Région. Il était dommage de ne pas y penser.

Nous avons rencontré M. MAGNAVAL ainsi que le promoteur. Cela est en bonne voie. Comme cela a été dit, il est important que l'on se lance tout de suite dans des actions et que l'on n'attende pas. J'ai bien compris, Jean-Pierre, ce que tu as dit sur la décentralisation, mais après 23 ans de décentralisation, on peut faire le constat que les écarts de pauvreté et de richesse se sont accrus avec celle-ci, qu'ils ne se sont pas réduits, et que nous avons donc intérêt à ne pas attendre plus de décentralisation mais plus d'actions politiques pour trouver des solutions à nos territoires. Merci.

M. le Président.- Monsieur le Maire, pouvez-vous conclure ?

M. DELCOURT.- Peut-on conclure une journée comme celle-là ? On a tellement envie qu'elle dure.

J'ai sincèrement plein de mercis à vous dire, Monsieur le Président, et vous savez que ce n'est pas de circonstances, c'est une vérité, ainsi qu'à tous mes collègues. Dans la continuité de ce matin, nous avons fait un pas en avant sur la construction de nos territoires. Je dois dire que la nomination, si je peux employer ce terme de Mme PETONNET, pour coordonner au nom de l'État, le groupe de travail technique est une excellente référence. D'ailleurs, je n'ai pas manqué de dire de faire part de

l'efficacité de la Sous-préfète, car ce midi - ce n'est pas un secret -, il y a eu un tête-à-tête avec le ministre et les deux préfets. Je me félicite - je crois que cela est partagé par les collègues ici présents -, de cette évolution très forte.

Je crois aussi, Madame le Sous-préfet, vous serez d'accord avec moi pour dire aux élus et en particulier au Président de la mission Bassin minier, à Jean-François CARON, que, pour le classement du Bassin minier UNESCO, la décision finale appartient au ministre. Il n'a pas fait un secret du dialogue que nous avons eu, lui et moi, sur le sujet, mais n'importe lequel d'entre nous aurait pu l'avoir avec Frédéric MITTERRAND. Grâce aux moments d'émotion qu'il a vécu ce matin - parce qu'après tout, un ministre est aussi un être humain -, je crois qu'il a été vraiment sensibilisé sur la réalité de cette candidature. S'il fallait une touche affective pour que sa décision soit prise, je pense que ce matin, Monsieur le Président Daniel PERCHERON, vous avez fait tilt.

M. le Président.- Merci, Guy DELCOURT est vraiment un humaniste pour dire qu'un ministre est aussi un être humain. Franchement !

(Rires.)

Franchement ! Dont acte. C'est une grande journée.

Administrativement, Monsieur MASSET.

Point d'information sur la vie de l'association Euralens par Bernard MASSET

M. MASSET.- Un point très rapide, comme à chaque réunion, sur la vie de l'association. Je réponds au maire de Grenay. Grenay est bien membre de l'association, mais une actualisation doit encore se faire dans la cartographie. Toutefois, qu'il se rassure, sa candidature a bien été prise en compte. Signe de la vitalité de cette association, nous avons de nouvelles adhésions à chaque Assemblée générale. Monsieur le Président, je vous propose d'accepter l'adhésion de deux nouveaux candidats : la Ville de Oignies, qui nous a envoyé sa candidature et qui a délibéré en ce sens le 21 septembre dernier, et Pas-de-Calais Habitat qui nous a adressé un courrier sous la signature de son président, Michel VANCAILLE le 13 octobre.

Si vous le voulez bien, vous pouvez faire adopter l'adhésion de ces deux nouveaux candidats.

M. le Président.- Oui.

M. MASSET.- Autre point très rapide. Nous avons décidé lors de notre Assemblée générale du mois d'octobre de choisir un prestataire pour nous permettre de faire fonctionner l'association, à la fois sur le plan administratif et financier. Un jury s'est réuni récemment avec Jean-François CARON et Philippe PERRAULT, le trésorier d'Euralens, assisté des services régionaux. C'est donc la SCET, représentée par Etienne CABARET, qui a été choisie pour remplir cette mission qui se poursuivra dans les mois à venir.

De plus, un compte a été ouvert la Caisse d'Épargne si bien que les appels à cotisation vont pouvoir être engrangés sur le compte qui est le nôtre, à la Caisse d'Épargne.

Par ailleurs, l'association est déclarée au Journal officiel. Elle vit donc officiellement sa vie depuis le 1^{er} octobre 2009, la parution au Journal officiel ayant été effective le 10 octobre dernier.

Enfin, une nouvelle Assemblée générale pourrait avoir lieu l'année prochaine, en début d'année, peut-être vers la fin janvier ; la date reste à déterminer. Elle pourrait permettre l'installation du cercle de qualité dont on nous a déjà souvent parlé ici, permettre l'examen des comptes de l'année 2009, le bilan de l'action déjà engagée, et voter le budget 2010, si vous le voulez bien. Une date pourra vous être proposée en ce sens.

M. le Président.- Je vous remercie. C'est rapide.

Nous essaierons de tenir une assemblée fin janvier, car, après, nous pourrions être un peu perturbés, les uns et autres, par le dialogue démocratique qui sera en cours. Alors, fin janvier.

Je vous remercie, dans cette atmosphère tiède, sympathique et constructive d'avoir participé jusqu'au bout.

(La séance est levée à 17 heures 30.)